

## PROGRAMME DE FORMATION

### Mes Parcelles Initiation

<b>OBJECTIFS :</b>	Permettre aux agriculteurs de se familiariser avec « Mes Parcelles », outil informatique de gestion de parcelles.
<b>PRE-REQUIS :</b>	
<b>PUBLIC :</b>	Exploitants agricoles - conjoints collaborateurs - aides familiaux - cotisants de solidarité
<b>LIEU :</b>	Selon les déplacements des participants
<b>DATES :</b>	Tout au long de l'année, contactez le responsable de stage.
<b>RESPONSABLE STAGE :</b>	Gaëlle ROMAN-FAURE ☎ 06.40.21.60.73
<b>INTERVENANT :</b>	Gaëlle ROMAN-FAURE, conseillère Mes Parcelles CA34
<b>MOYENS PEDAGOGIQUES :</b>	Exposé participatif - projection - démonstration - exercices pratiques.
<b>DUREE :</b>	7 heures
<b>COUT :</b>	350 € (pris en charge par votre fonds de formation, le FSE et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault pour les ressortissants VIVEA) Autre public, nous consulter.
<b>ATTESTATION :</b>	Une attestation de stage sera remise aux participants à l'issue de la formation.

#### **1ère JOURNEE – DUREE : 7 H en salle**

**09h30 – 12h30 :** Intervenante : ROMAN-FAURE Gaëlle, conseillère Mes Parcelles CA34

Tour de table : présentation des stagiaires, de leurs attentes par rapport à la formation.

Présentation des différents outils, principes de fonctionnement.

Se déplacer sur la carte :

- Comment utiliser les outils de zoom, de sélection et de déplacement sur la carte.
- Connaissance des éléments qui composent le module " carte".

Prise en main de l'outil pour la gestion du parcellaire. Le découpage de parcelles et des ilots.

Renseignement des fiches parcellaires.

**13h30 – 17h30 :** Intervenante : ROMAN-FAURE Gaëlle, conseillère Mes Parcelles CA34

Découverte du module intervention. Implémenter le paramétrage en fonction des pratiques de l'exploitation.

Comment se repérer dans le module intervention afin de rechercher les interventions qui sont à consulter et/ou à modifier.

Comment se repérer dans le module intervention afin de rechercher :

- Les produits,
- Les cibles,
- Les usages...

Comment se repérer dans le module impression et éditer les sorties correspondantes aux enregistrements réalisés.  
Prise en main du module de gestion des stocks. Comment enregistrer une date de début de campagne. Comment consulter les états de stocks. Saisie d'une facture.  
Evaluation orale et écrite de la formation.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer à Gaëlle ROMAN FAURE - Chambre d'Agriculture de l'Hérault  
Maison des Agriculteurs A - Mas de Saporta CS 10010 - 34875 LATTES Cedex  
Tél. : 04 67 20. 88.99 - Fax : 04.67.20.88.95 - roman-faure@herault.chambagri.fr

Mme, M. \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

**Production principale :** \_\_\_\_\_

Numéro SIRET : \_\_\_\_\_

Participera à la formation :

### **« Mes parcelles Initiation »**

#### **Ressortissants VIVEA :**

Exploitant  Conjoint collaborateur  Aide familial :   
En cours d'installation (PPP) :  Cotisant solidaire

#### **Salariés :**

Salarié FAFSEA  Salarié OPCALIM  Autre fonds (à préciser)

#### **prise en charge de la formation :**

- **Pour les exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux et cotisants solidaires qui cotisent au fonds de formation VIVEA auprès de la MSA:**
  - La formation sera prise en charge par VIVEA sous réserve d'être à jour de vos cotisations.
- **Pour les personnes en cours d'installation :**
  - Une attestation de votre Point Info installation devra être fournie à l'inscription.
- **Pour les cotisants solidaires qui ne cotisent pas pour le fonds de formation VIVEA:**
  - le coût de la formation restera à votre charge.

#### ► **Pour les salariés :**

- **Un chèque du montant de la formation établi à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture 34**
  - Salariés FAFSEA : contacter Christian Chapsal 04 99 52 21 21
  - Salariés OPCALIM : contacter 04 42 20 93 52



Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature